

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DU
CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ

N°CR-2024-37

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

POINT 2

NOMINATION D'UNE PERSONNALITÉ EXTÉRIEURE
EN REMPLACEMENT DE MADAME CALIRE MERMET

La Commission de la Recherche, en sa séance du 19 septembre 2024, sous la présidence de Madame Gaëlle MESGOUEZ, Vice-présidente de la Commission de la Recherche d'Avignon Université,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-1 et L712-6-1-II,
Vu les statuts d'Avignon Université,
Vu le règlement intérieur de la Commission de la Recherche.

Après en avoir délibéré,

La Commission de la Recherche **approuve à l'unanimité** la nomination de Madame Sandrine LOPIS-PRESLE en tant que personnalité extérieure, en remplacement de Madame Claire MERMET, telle qu'annexée à la présente délibération.

Vote de la Commission de la Recherche : favorable à l'unanimité.

Membres composant la Commission : 28
Membres présents (15) ou supplées (6) : 21
Membres absents et non supplées : 7

Avignon, le 20 septembre 2024

Affaire suivie par
Gaëlle MESGOUEZ

Téléphone
04 90 16 27 00

Courriel
vice-president-recherche@univ-
avignon.fr



Le Président d'Avignon Université

Transmise au Recteur de région académique, Chancelier des universités le **09 OCT. 2024**

AVIGNON UNIVERSITE

Nom du Campus
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00
Fax. +33 (0)4 90 00 00 00
courriel@univ-avignon.fr
univ-avignon.fr